

## Directives

**à l'attention des transporteurs routiers étrangers concernant la mise en œuvre du système de télépéage routier (ETC) de la Fédération de Russie, visant à compenser les dommages causés aux autoroutes fédérales russes par les véhicules de plus de 12 tonnes de poids total autorisé en charge (poids lourds de catégorie N3)**

### 1. Informations générales

Le système de télépéage routier (ETC) Platon a été créé afin de faciliter le recouvrement des droits de péage visant à compenser les dommages causés aux autoroutes fédérales russes par les véhicules de plus de 12 tonnes de poids total autorisé en charge (poids lourds de catégorie N3).

Le système sera mis en place le 15 novembre 2015. Il couvre l'ensemble des 50 774 km d'autoroutes fédérales russes (cliquez [ici](#) pour la liste des autoroutes fédérales).

Aux termes de la loi fédérale sur les routes et l'exploitation des routes de la Fédération de Russie ([n° 257-FZ du 8 novembre 2007](#)), les véhicules suivants sont exemptés d'ETC :

- voitures de tourisme ; à l'exception des véhicules à usage mixte capables à la fois de transporter des personnes et des marchandises – à savoir, les utilitaires pour passagers/marchandises ;
- les véhicules d'urgence équipés de gyrophares et de sirènes utilisés par les sapeurs-pompiers, la police, les ambulances, les services d'urgence et la police militaire routière ;
- les véhicules à usage spécial pour le transport des équipements et du matériel militaire.

Le site Internet de [l'ETC](#) a été lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2015 (désormais également disponible en anglais).

Depuis le 15 septembre 2015, le centre d'appel 24h/24 et 7j/7 est en service et donne des informations en russe et en anglais. Service d'assistance +7-495-540-02-02 (pour les appels depuis l'étranger).

Depuis le 5 octobre 2015, les usagers peuvent s'inscrire et ouvrir un compte personnel sur le site de [l'ETC](#).

103 bureaux de péage automatique ont été ouverts le 15 octobre 2015 (dans les centres administratifs et dans les grandes villes). La liste et les adresses des bureaux de péage automatique (et leur localisation sur la carte) peuvent être consultées [ici](#). Avant que le système ne soit opérationnel, 35 bureaux de péage automatique supplémentaires seront ouverts à proximité des postes de douane.

## 2. Principes de fonctionnement du système, options de paiement

L'utilisateur ne paie que pour la distance réellement parcourue.

Les propriétaires de poids lourd paient au kilomètre en compensation des dommages causés au revêtement routier des autoroutes fédérales. Il existe deux modes de paiement :

### a) en achetant un ticket de péage

Les tickets de péage indiquent l'itinéraire prévu pour les poids lourds. La description de l'itinéraire est transmise par le propriétaire du poids lourd et sert à calculer le péage routier pour les véhicules qui ne sont pas équipés d'unités embarquées.

Tous les tickets de péage comportent les informations suivantes :

- numéro du ticket de péage ;
- plaque d'immatriculation du véhicule ;
- valide à compter de heure et date ;
- date et heure d'émission ;
- période de validité ;
- longueur totale des tronçons parcourus sur les autoroutes fédérales russes ;
- description de l'itinéraire avec le détail des tronçons des autoroutes russes ;
- montant du péage.

Les tickets de péage peuvent être retirés à :

- Bureau de péage automatique ;
- Terminaux de péage automatique ;
- en ligne (au moyen d'un compte personnel sur Internet) ou d'une application mobile (*pour tous types de smartphones*).

Pour obtenir un ticket de péage, les propriétaires de poids lourd doivent fournir les informations suivantes :

- point de départ et d'arrivée du parcours; avec 1 à 3 étapes intermédiaires si nécessaire ;

**NOTE :** *c'est au chauffeur ou à un employé de bureau d'une entreprise de transport d'entrer le point de départ et d'arrivée du parcours. Le système propose alors un itinéraire avec une ou deux alternatives au choix à confirmer. Des étapes intermédiaires sont proposées à ceux qui optent pour un itinéraire plus complexe plutôt que pour le trajet le plus court. Le système calcule le nombre de kilomètres d'autoroutes fédérales empruntées (payantes), les routes régionales (gratuites) ainsi que le montant total des péages routiers (seuls les kilomètres parcourus sur les autoroutes fédérales sont pris en compte pour le péage). Si le trajet emprunte des tronçons routiers à péage, ils ne sont pas inclus dans le prix du ticket (le paiement des tronçons routiers à péage ne change pas).*

- date et heure de départ ;

**NOTE :** la date et l'heure de départ peuvent être précisés à l'avance. La période de validité du ticket de péage est d'un mois.

- plaque d'immatriculation du véhicule utilisant le ticket de péage ;
- certificat portant le numéro d'immatriculation du véhicule.

**NOTE :** si un ticket de péage n'est pas utilisé (le déplacement n'a pas eu lieu), il est possible de l'annuler AVANT la date de début du trajet indiqué à l'achat du ticket. Dans ce cas, la somme sera reversée sur le compte de l'utilisateur. Si le trajet a été entamé, le ticket de péage ne peut pas être annulé. Si le trajet doit être modifié, la seule solution est de payer pour les tronçons routiers supplémentaires empruntés suggérés par le système.

### **b) en utilisant une unité embarquée**

Les unités embarquées, ou OBU, font partie intégrante du système de péage routier des poids lourds. L'OBU est un dispositif qui s'appuie sur la technologie de géopositionnement satellitaire GLONASS afin de suivre les déplacements des poids lourds sur les autoroutes fédérales russes.

Les unités embarquées constituent une option pratique: si un propriétaire de poids lourd dispose de fonds suffisants sur son compte ETC, les droits de péage sont calculés et perçus automatiquement à partir des données obtenues par l'OBU.

Pour louer une OBU gratuitement, les propriétaires de poids lourd doivent s'inscrire au registre ETC et signer un contrat de location gratuite d'une OBU avec l'opérateur d'ETC après transmission des documents nécessaires (*pour le moment, le montant de la caution de l'OBU n'est pas perçu*).

Pour signer un contrat de location gratuit et obtenir une OBU, le propriétaire d'un poids lourd ou un représentant autorisé doit personnellement se présenter à un bureau de péage automatique.

**Important ! L'OBU est affectée à un véhicule particulier (liée à la plaque d'immatriculation du véhicule), et n'est pas cessible.**

Les instructions de montage de l'OBU peuvent être téléchargées [ici](#) (uniquement en russe pour le moment) ou en appelant nos lignes d'assistance téléphoniques 24h/24.

**NOTE :** Les droits de péage sont payés à l'avance par les propriétaires de poids lourd avant le début du trajet sur les autoroutes fédérales russes. Le tarif de péage est de 3,73 roubles russes (0,05 € sur la base du taux de change en date du 29.10.2015) par kilomètre (il est très probable que d'ici peu le gouvernement russe l'abaisse à 3,06 roubles russes (0,04 €) sur la base du taux de change en date du 29.10.2015).

**Important ! Le chauffeur est responsable du bon fonctionnement de l'OBU. Si l'OBU ne fonctionne pas correctement ou tombe en panne, il faut contacter le bureau de péage**

**automatique sans délai. Ce dernier se connectera à distance avec l'OBU et s'efforcera de corriger les dysfonctionnements. L'OBU peut aussi être redémarrée à distance.**

### **3. Inscription**

Pour faciliter la perception de l'ETC, l'opérateur – LLC « RT-Invest Transport Systems » gère le registre qui est une base de données structurée des usagers du système ETC.

Les propriétaires de poids lourd et leurs véhicules sont inscrits gratuitement au registre.

**Important ! Le propriétaire de poids lourd est responsable de la transmission de documents et d'informations complets et précis.**

Les propriétaires de poids lourd peuvent s'inscrire et enregistrer leurs véhicules de plusieurs manières.

- comment s'inscrire au [Bureau de péage automatique](#) ;
- comment s'inscrire [en ligne \(au moyen d'un compte Internet personnel\)](#) ;
- comment s'inscrire à un [Terminal de péage automatique](#).

#### **S'inscrire à un bureau de péage automatique.**

Les propriétaires de poids lourd peuvent se rendre directement à un bureau de péage automatique où les agents les aideront à remplir les formulaires d'inscription du propriétaire et de ses véhicules.

Si le propriétaire de poids lourd est une [personne privée](#), inscrite à l'étranger, les documents suivants sont requis :

- une pièce d'identité valide confirmant l'adresse du domicile ou le lieu de résidence ;
- un certificat d'immatriculation du véhicule.

Si le propriétaire du poids lourd est une [entreprise](#) enregistrée dans un pays étranger :

- une copie de l'enregistrement de l'entreprise au registre du pays d'origine ou un document similaire confirmant le statut légal de l'entreprise étrangère (avec traduction assermentée en russe) ;
- une copie du certificat d'enregistrement d'état de l'entreprise étrangère (avec traduction assermentée en russe) ;
- un certificat d'immatriculation du véhicule (avec traduction assermentée en russe) ;
- une pièce d'identité valide de la personne qui sollicite la demande.

Si la demande est présentée par un représentant autorisé du propriétaire du poids lourd, les documents complémentaires suivants sont requis :

- une pièce d'identité valide du représentant autorisé ;
- une procuration ou un document équivalent, valide à la date de la demande.

## **S’inscrire en ligne ou à un terminal de péage automatique.**

Lorsqu’ils s’enregistrent en ligne ou à un terminal de péage automatique, les propriétaires de poids lourd doivent fournir les informations suivantes sur leur formulaire d’enregistrement ([maintenant disponible en anglais](#)) :

### Informations sur le véhicule :

- pays d’immatriculation ;
- plaque d’immatriculation du véhicule ;
- type de véhicule ;
- modèle du véhicule ;
- numéro d’identification du véhicule (code VIN) ;
- le poids total autorisé en charge tel qu’indiqué dans le certificat d’immatriculation du véhicule ou par le constructeur dans le document d’homologation du véhicule ;
- données fournis sur le certificat d’immatriculation du véhicule.

### Renseignements sur le propriétaire du poids lourd :

Si le propriétaire du poids lourd est une [personne privée](#), inscrite à l’étranger :

- nom, prénom, deuxième prénom ou patronyme (le cas échéant) ;
- numéro de téléphone du propriétaire du poids lourd ;
- adresse e-mail du propriétaire du poids lourd.

Lors d’un enregistrement en ligne, les propriétaires de poids lourd ([personne privée](#)) doivent joindre à leur formulaire de demande d’enregistrement ETC (télécharger les copies numérisées), une copie électronique des certificats d’immatriculation du véhicule.

Si le propriétaire du poids lourd est une [entreprise](#) enregistrée dans un pays étranger :

- dénomination de l’entreprise (le cas échéant) ;
- nom, prénom, deuxième prénom ou patronyme (le cas échéant) du PDG de l’entreprise ;
- adresse postale complète du propriétaire du poids lourd dans le pays d’enregistrement ;
- numéro de téléphone du propriétaire du poids lourd ;
- adresse e-mail du propriétaire du poids lourd.

Lors d’un enregistrement en ligne, les propriétaires de poids lourd ([entreprise](#)) doivent joindre à leur formulaire de demande d’enregistrement ETC (télécharger les copies numérisées), une copie numérique des certificats d’immatriculation du véhicule, une copie de l’enregistrement de l’entreprise au registre du pays d’origine ou un document similaire confirmant le statut légal de l’entreprise étrangère, le certificat d’enregistrement d’état de l’entreprise étrangère.

Si un propriétaire de poids lourd est représenté par une personne autorisée (ou des représentants), les informations complémentaires suivantes sont requises :

- nom, prénom ;
- numéro de téléphone ;

- adresse e-mail.

Après l'enregistrement sur le registre ETC, le propriétaire de poids lourd reçoit un compte Internet personnel.

Si l'enregistrement a été traité par un bureau de péage automatique ou en ligne, le propriétaire du poids lourd recevra un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder au compte Internet, ainsi qu'un code PIN pour les lignes d'assistance téléphonique et les terminaux de péage automatiques.

Le manuel d'utilisation du compte Internet personnel (portail clientèle) n'est disponible qu'en russe pour le moment (cliquez [ici](#)).

À l'heure actuelle, il n'est possible d'effectuer des versements sur le compte personnel qu'à l'aide d'une carte bancaire: en ligne, à un bureau de péage automatique ou à un terminal de péage automatique, ou par un virement bancaire sur le compte bancaire du transporteur (il n'est pas possible pour le moment de payer en espèces à un bureau de péage automatique).

**NOTE : il convient de rappeler que lorsque l'on remplit les formulaires en ligne, l'opérateur vérifie les informations transmises (ce qui peut prendre jusqu'à 10 jours). Si les documents sont présentés personnellement et directement à un bureau de péage automatique, la vérification est immédiate.**

**Important !** *Recommandations de l'opérateur du système de péage pour les transporteurs routiers étrangers :*

- *Si un transporteur a une agence de représentation en Russie, il est conseillé qu'une personne dûment autorisée contacte le bureau de péage automatique le plus proche pour y présenter les documents nécessaires et enregistrer les véhicules. Cette procédure rend possible l'accès au compte Internet personnel, qui peut être géré à distance, et permet de commander des OBU.*
- *Dans tous les autres cas, il est recommandé aux transporteurs routiers étrangers d'acheter un ticket de péage. Le chauffeur n'a pas obligation de se connecter et de tracer son itinéraire. Tout employé de bureau peut l'effectuer à sa place. Il n'est pas exigé du chauffeur de détenir un ticket de péage à bord.*

#### **4. Contrôle du paiement et suivi des contraventions.**

Le paiement ETC est suivi par des systèmes fixes et mobiles :

- portiques autoroutiers sur les autoroutes fédérales (20 portiques dans un premier temps, 481 – à terme) ;
- patrouilles mobiles à bord de véhicules spécialement aménagés (100 véhicules).

Ces systèmes vérifient si les poids lourds sont enregistrés sur l'ETC et si leurs propriétaires se sont acquittés du péage. À des fins d'identification, les systèmes prennent des photos de face et de profil, ainsi qu'une photo de la plaque d'immatriculation du véhicule.

Lorsque les systèmes ne peuvent identifier automatiquement le poids lourd ou sa plaque d'immatriculation, le dossier est adressé au centre pour traitement des infractions administratives, réexamen du dossier et décision finale par un opérateur (les images sont examinées par des opérateurs et ces derniers s'assurent que le poids lourd et sa plaque d'immatriculation peuvent être identifiés).

Ainsi, l'opérateur ETC ne conserve que les cas de non-paiement qui sont ensuite transmis avec le dossier du propriétaire aux autorités compétentes (normalement la police routière) pour poursuites judiciaires.

L'arrêté du gouvernement russe relatif aux « Règles relatives au système de télépéage routier visant à compenser les dommages causés aux autoroutes fédérales russes par les véhicules de plus de 12 tonnes de poids total autorisé en charge » (n° 504 du 14 juin 2013) indique que le défaut de paiement de l'ETC est avéré lorsque :

- un poids lourd se déplace avec une unité embarquée désactivée ou hors service et le propriétaire du poids lourd n'en a pas informé l'opérateur ETC ni n'a réglé le péage ;
- un poids lourd se déplace sans unité embarquée et le propriétaire du poids lourd n'en a pas informé l'opérateur ETC ni n'a réglé le péage ;
- un poids lourd sans unité embarquée se détourne du trajet ou de l'horaire prévus (date et heure), et le propriétaire du poids lourd n'en a pas informé l'opérateur ETC ;
- un poids lourd continue son trajet alors qu'il ne dispose plus de crédits sur son compte ETC.

L'étendue des responsabilités des propriétaires de poids lourd pour non-respect des Règles relatives au système de télépéage visant à compenser les dommages causés aux autoroutes fédérales russes par les véhicules de plus de 12 tonnes de poids total autorisé en charge est précisée à l'article 12.21.3 du Code des infractions administratives, en vigueur à compter du 15 novembre 2015.

L'utilisation des autoroutes fédérales russes publiques par des véhicules de plus de 12 tonnes de poids total autorisé en charge sans s'acquitter du péage routier pour pallier les dommages causés par ces véhicules est passible des amendes administratives suivantes, payables par :

le chauffeur du véhicule	5 000 (cinq mille) roubles russes (69,26 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)
la personne responsable du routage et des itinéraires du véhicule (représentant du propriétaire du poids lourd)	40 000 (quarante mille) roubles russes (554,1 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)
le propriétaire du poids lourd (s'il s'agit d'une personne privée ou d'un travailleur indépendant)	40 000 (quarante mille) roubles russes (554,1 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)
le propriétaire du poids lourd (s'il s'agit d'une entreprise ou d'une entité légale équivalente)	450 000 (quatre-cent cinquante mille) roubles russes (6 233,62 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)

En cas de récidive, les amendes administratives sont les suivantes, payables par :

la personne responsable du routage et des itinéraires du véhicule (représentant du propriétaire du poids lourd)	50 000 (cinquante mille) roubles russes <i>(692,62 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)</i>
le propriétaire du poids lourd (s'il s'agit d'une personne privée ou d'un travailleur indépendant)	50 000 (cinquante mille) roubles russes <i>(692,62 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)</i>
le propriétaire du poids lourd (s'il s'agit d'une entreprise ou d'une entité légale équivalente)	1 000 000 (un million) de roubles russes <i>(13 852,49 € sur la base du taux de change du 29.10.2015)</i>

\*\*\*\*\*